

ATELIER REGIONAL D'ECHANGES SUR LE PARTAGE DES BENEFICES ET LA GESTION DES RESERVOIRS EN AFRIQUE DE L'OUEST

(Niamey, 23-24 Avril 2009)

Le partage des bénéfices autour des grands barrages *Evolution de la question au sein de l'ABN*



ABN / NBA

Présenté par : ENOUMBA Henri-Claude; PhD,Msc,Eng,

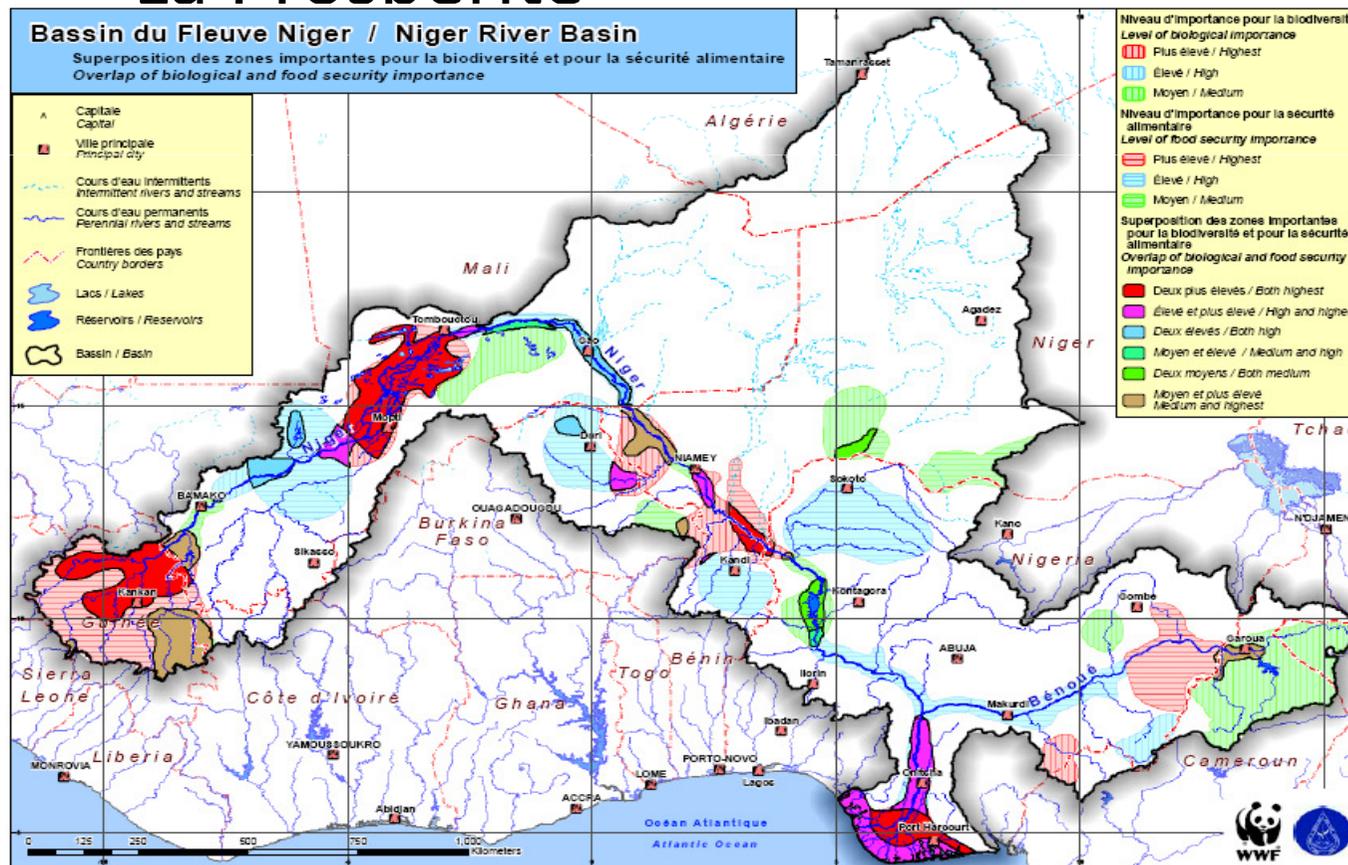
Chef Division Etudes & Planification
Secrétariat Exécutif de l'ABN

Un bien en partage

Le partage (d'un bien) crée (la communauté)

Un bien → Partage = crée une Communauté →

La Prospérité



PLAN DE L'EXPOSE :

Introduction

- 1- Un bien en partage, une communauté
- 2- Contexte géographique, politique et institutionnel
- 3- La VISION Partagée,
- 4- Contexte du PADD, du PI,PQP, de la Charte de l'Eau
- 5- Les Leçons et Les DEFIS du partage des bénéfices/Coûts

Conclusion



SECTORISATION ET AMENAGEMENTS DU BASSIN DU NIGER

THE NIGER RIVER BASIN DIVISIONS AND DEVELOPMENTS

LEGENDE/ LEGEND

Fond de carte/ Base Map:
d'après/ from GLC 2000

Occupation des sols/ Global Land Cover

- Sol nu/ Bare soil
- Savane ouverte/ Open grassland
- Savane dense/ Closed shrubland
- Forêt/ Forest
- Eau/ Water body

Aménagements majeurs du bassin/
Major Basin Developments :

- Ouvrage existant/ Existing Structure
- Ouvrage en projet/ Planned Structure
- Sectorisation du bassin/
The Niger River Basin Divisions
- Station hydrologique/ Hydrological Station



INFLUENCE DE LA CONFERENCE DE BERLIN 1885

- Sous le Chancelier Allemand Otto von Bismarck,
- Avec “ **Principe of Effectivity**” qui a eu pour effet de motiver les Puissances à occuper le plus grand espace dans les territoires
- “**Act of Navigation for the Niger**” est le chapitre V de ce traité. Il accorde une liberté et une égalité à tout bateau marchand de toutes les nations pour la navigation sur le fleuve Niger.
- L'article 14 de l'Acte de Niamey de 1963 a été influencé par l'article XXIX (29) de la conférence de Berlin de 1885



INFLUENCE DE LA CONFERENCE DE BERLIN

From the Conference of Berlin:

- Article XXIX

The roads, railways or lateral canals which may be constructed with the special object of obviating the innavigability or correcting the imperfections of the river route on certain sections of the course of the Niger, its affluents, branches and outlets, shall be considered, in their quality of means of communication, as dependencies of this river, and as equally open to the traffic of all nations.

From the Agreement of Niamey 1964:

- *Article 14*

The roads, railways and lateral canals that may be constructed for the special purpose of avoiding the non-navigable portions of the River or of improving certain sections of the waterways, shall be considered in their use as means of communication, as integral part of the River Niger, and shall be equally open to international traffic within the framework of specific regulations set up by the Commission and approved by the riparian States.

L'ABN CONSUBSTANTIELLE AU PARTAGE

Tout commence par un projet commun (une vision commune de l'avenir: ***Vision partagée***)

Qui guide l'***Action et les processus***: l'élaboration et l'adoption:

- Déclaration de Paris; Cadre de coopération avec les partenaires scientifiques, techniques et financiers
- PADD : avec les objectifs à long terme 2025;
Choix de 3 axes prioritaires
- PQP, PI, Cadre des Usagers de l'eau
- Charte de l'eau

Consultation des Parties prenantes

Données Hydrologiques

Modèle Hydraulique du Bassin

Programme d'Action de Développement Durable

Programme d'investissement du Bassin du Niger

PQP 2008-2012

Conseil des Ministres de Juillet 2007

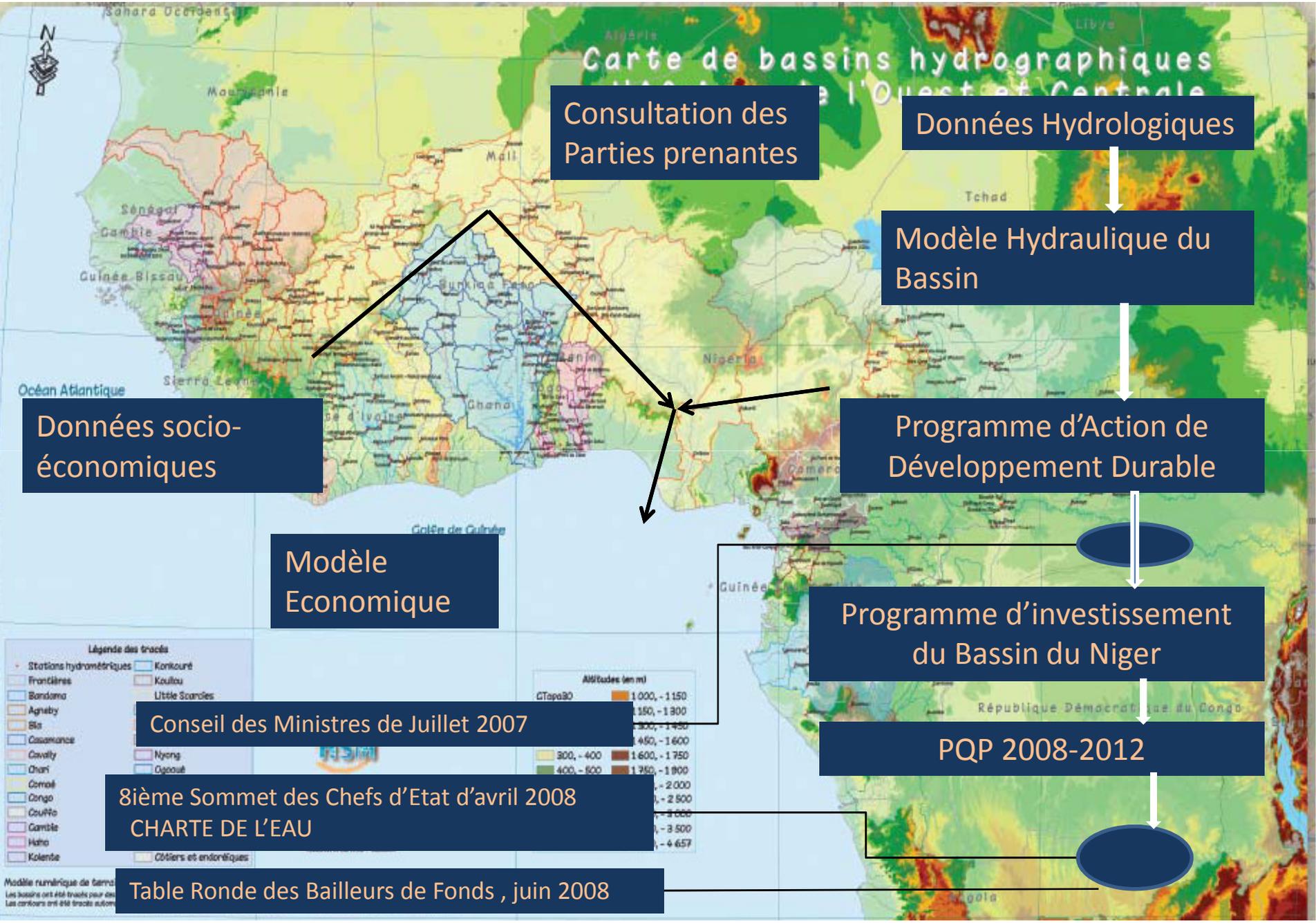
8ième Sommet des Chefs d'Etat d'avril 2008
CHARTRE DE L'EAU

Table Ronde des Bailleurs de Fonds , juin 2008

Données socio-économiques

Modèle Economique

Carte de bassins hydrographiques de l'Ouest et Centrale



TÂCHES DES ORGANISMES DE BASSIN

- suivi, enquête, coordination et réglementation ;
- planification et financement ; et
- aménagement et gestion.

Pour ABN à l'hz 2025

- DECIDER,
- FAIRE, ou FAIRE FAIRE
- REDISTRIBUER ou PARTAGER: déterminer / mettre en application les principes d'iso-satisfaction au niveau des Etats riverains ou non, pour chaque aménagement et *in fine*, pour tout le bassin (au niveau national et local)

QUANTIFIER LES AVANTAGES D'UNE COOPÉRATION

Les outils économiques qui vont permettre:

- la constitution de « l'assiette » des **BENEFICES**
 - **Au fleuve** (en terme de gestion durable des ressources)
 - **Du fleuve** (utilisation de la ressource EAU, développement économique)
 - **Au-delà du fleuve** (intégration régionale, transfrontalière)

- la constitution du « panier » des **COÛTS**
 - **A cause du fleuve** (coopération passive vs coopération active) développement intégrateur

L'OPTION « FOMI-TAOUSSA-KANDADJI »

- semble être le plus profitable pour l'ensemble du bassin , pour les zones sous influence des aménagements du point de :
- les (VAN) sont les plus élevées (56 Mds FCFA pour tout le bassin et 39 Mds FCFA pour toutes les zones de développement) ;
- l'impact sur le DIN avec 11% de réduction des superficies inondées ;
- le productible électrique cumulé important de 761 GWh ;

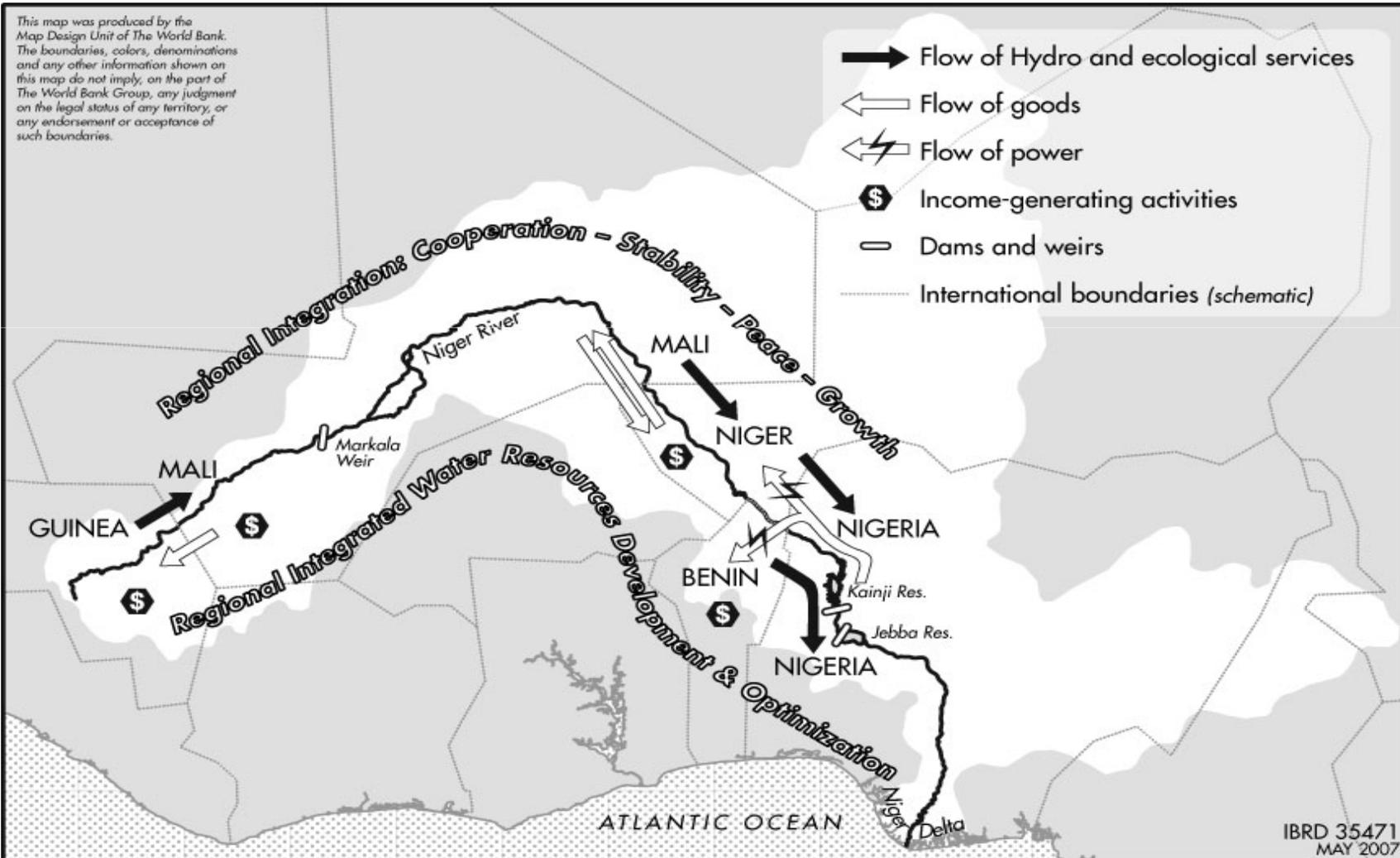
L'OPTION « FOMI-TAOUSSA-KANDADJI »

- le respect des débits de soutien d'étiage tout le long de l'artère Niger.
- Une option s'est avérée la plus conciliatrice des décisions et des divers engagements pris antérieurement par les Etats membres de l'ABN tant individuellement et que collectivement

**LES RÉSULTATS DE L'ETUDE SUR LA GÉNÉRATION ET LA
RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES INVESTISSEMENTS À
L'HORIZON 2025 (CF. PADD)**

Pays/Country	Bénéfices totaux/ Total benefits, Millions FCFA	Investissements totaux/ Total investment
Guinée	776 062	275 342
Côte d'Ivoire	149 208	90 063
Mali	3 337 790	2 257 491
Burkina	3 024	1566
Niger	1 111 015	369 968
Bénin	100 742	54 205
Tchad	192	184
Cameroun	6 422	###
Nigeria	1 403 155	3 170 091
Total	6 887 610	6 218 910

BIENS COMMUNS RÉGIONAUX ET COMMUNAUTÉS NATIONALES (SELON LE PROJET DREGDE)



GÉNÉRATION ET PARTAGE DES BÉNÉFICES (PADD)

partage équitable des bénéfices a été pensé en :

**1. La génération des bénéfices directs des scénarios en
mettent en parallèle pour chaque pays :**

- Les **coûts d'investissements** ;
- Les **bénéfices directs générés.**

2. *Le partage des bénéfices directs*

- Le **partage amont aval** (entre pays riverains)
- Le **partage aval amont** (entre pays riverains)
- Le **partage des pays riverains vers les pays non riverains** au nom de la solidarité

LE PARTAGE DES BÉNÉFICES/ COÛTS

- ❑ Pas une question de définition
- ❑ mais pose 2 défis :
 - Quantifier les bénéfices/coûts coopératifs
 - Déterminer les conditions nécessaires (institutionnelles, politiques) pour gérer les bénéfices/coûts entre de multiples parties prenantes, et les usagers

LE PARTAGE DES BÉNÉFICES/ COÛTS

- repose sur la valeur générée par l'utilisation efficiente de l'eau et des écosystèmes, c.-à-d. Lie le volume d'eau allouée aux bénéfices qui en découlent.(eau virtuelle, empreinte sur l'eau)
- prend en compte la qualité de l'eau et les risques au lieu de se baser exclusivement sur **la question** de l'allocation des volumes d'eau spécifiques à différents ZD, question plus conflictuelle et moins utile

DE LA GIRE À LA GESTION INTÉGRÉE DES CRUES

GIRE

- La GIRE appliquée au DD vise à améliorer dans la durée les conditions de vie de tous les citoyens dans un souci d'équité, de sécurité et de liberté de choix.
- Cela nécessite la prise en compte des systèmes naturels et humains ainsi que la gestion des terres et de l'eau.

GESTION INTEGREE DES CRUES

- Est un élément de la GIRE, mais prend en considération les écosystèmes à l'échelle de tout le bassin et tient compte de l'impacts des activités économiques sur l'ensemble du bassin. Permet de décentraliser le processus de gestion. La viabilité écologique de tte politique de gestion des crues est une condition sine qua non de la gestion intégrée des crues

Approche d'une quantification par L'EIES

Outil 1: Analyse des impacts directs du barrage et des projets y afférents (pour la zone du barrage & pour le restant du bassin)

1. Etat des lieux et mise en carte des activités socio-économiques et parties prenantes, usagers de l'eau du fleuve et de ses écosystèmes connexes
2. Impacts environnementaux
3. Impacts socio-économiques
4. Le déplacement des populations et leur future réinsertion
5. Identification d'activités d'atténuation et de compensation des impacts environnementaux et sociaux, estimation des coûts
6. Identification d'alternatives aux mesures d'atténuation + estimation des coûts

Avantages-
Inconvénients

Outil 2: Analyse multicritère des projets d'investissement.

1. Identification des différents scénarii à considérer et à traiter (alternatives d'investissement, alternatives de gestion (combinée avec les autres barrages alignés en cascade), les scénarii concernant les aspects techniques de l'ouvrage)
2. Identification des critères d'analyse du barrage et des scénarii de gestion
3. Identification des critères d'évaluation des secteurs d'activités (en consultation avec les parties prenantes, usagers)
4. Identification des opportunités et des pertes (en consultation avec les parties prenantes)
5. Développement des projets d'atténuation des pertes et d'optimisation des opportunités

Opportunités-
Pertés

Outil 3: Analyses de la mise en valeur du fleuve Niger pour ses usagers.

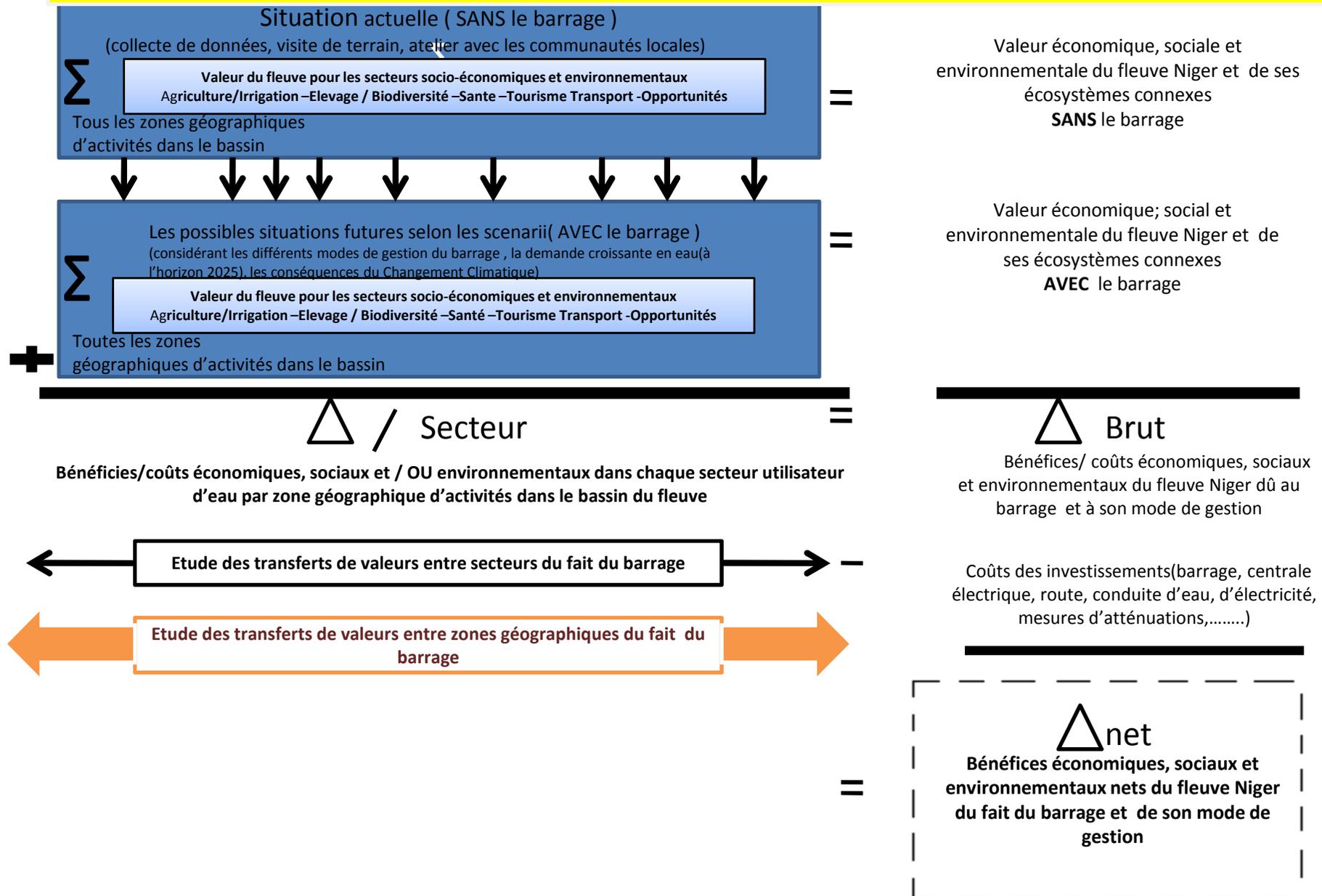
1. Identifications des liens entre le débit du fleuve et le développement des différents secteurs socio-économiques (grands usagers de l'eau).
2. Transposition « des avantages et inconvénients » des décisions en « bénéfices et coûts » pour la population vivant dans le bassin en démontrant l'optimisation de la mise en valeur du fleuve par rapport à ces décisions
3. Proposition de mécanismes de partage des bénéfices et des coûts

Bénéfices-
Coûts

Utilisation de ces outils permet de:
Quantifier les bénéfices et coûts liés à tous les scénarii
Mettre en évidence les avantages et les inconvénients environnementaux et sociaux
D'identifier les bénéfices (et les bénéficiaires) ainsi que les coûts (et communautés qui en payeront les frais)
D'identifier les meilleurs scénarii, optimisant les valeurs sociétales et environnementales du fleuve Niger

Développement des conclusions, des recommandations et des mesures à prendre

Outil 3: Analyse de la mise en valeur du fleuve Niger et de ses écosystèmes connexes,
 Basée sur une évaluation précise des coûts environnementaux et sociaux induits par le barrage et autres projets d'investissement:



LECONS DU PARTAGE DES BÉNÉFICES /COÛTS

- 1- la coopération entre les pays membres de l'ABN offre des possibilités de gains mutuels; des avantages additionnels qui ne pourraient être réalisés si chacun faisant cavalier seul.
- 2- le partage de B/C est de nature à faciliter cette coopération qui (transfrontière)_ favorise l'intégration régionale.
- 3-Le processus pour aboutir à un accord de coopération visant le partage de B/C n'est pas expéditif. Il peut prendre des décennies (complexité techniques des projets régionaux, la difficulté à établir les bénéfices)en visant l'équité dans les gains. Les coûts de transaction d'un tel processus peuvent être grands sans pour autant surpasser les gains escomptés

DEFIS DU PARTAGE DES BÉNÉFICES /COÛTS (CONCLUSION)

4- Le partage de B/C doit être négocié: prévoir une latitude entre des critères non économiques (social, humain, équité, solidarité...) et économiques; et un degré de flexibilité comme faisant partie des résultats de la négociation;

- ❖ Dans les conditions actuelles de prévision hydrologique, avec la variabilité climatique, comment les accords sur le partage de B/C peuvent-ils être rendus plus fiables sous les effets du CC?
- ❖ Quelles sont les méthodologies d'évaluations les plus efficaces et plus faciles à faire admettre par les parties prenantes?
- ❖ Quel serait l'apport des eaux souterraines à l'amélioration du Partage des B/C?
- ❖ Conclusion: Le partage de B/C n'est plus un idéal abstrait mais un passage vers le paiement des services écosystémiques

**MERCI
POUR
VOTRE
ATTENTION**

**THANK
YOU FOR
LISTENING**



Autorité du Bassin du Niger

/ Niger Basin Authority